



Prix de l'intendance environnementale - QUÉBEC

CRITÈRES DE SÉLECTION

« L'engagement envers la terre, l'eau et la faune est une condition préalable à l'élevage du bétail en bonne santé. La durabilité n'est pas un mot à la mode... c'est un mode de vie. »

Depuis 1996, le Prix de l'intendance environnementale (TESA) a été décerné chaque année au niveau national pour récompenser le leadership des producteurs de bovins en matière de conservation. Les candidats sont sélectionnés sur la base de leurs pratiques de gestion, leurs réalisations et leurs objectifs. Chaque province sélectionne un candidat qui devient ensuite un candidat potentiel au prix national.

Neuf critères de sélection sont analysés. Un pointage est associé à chacun d'eux :

- Description de la ferme et de l'environnement dans lequel elle opère (5 points);
- Actions entreprises pour améliorer la gestion de l'environnement (20 points);
- Est-ce que les actions entreprises concernent tous les aspects de l'environnement : eau, biodiversité, santé des sols et des plantes, gestion des fertilisants, air? (20 points);
- Résultats mesurables (15 points);
- Collaborations/implications/programmes utilisés (15 points);
- Objectifs environnementaux pour le futur (10 points);
- Démonstration du leadership en environnement (5 points);
- Certification VBP+ (5 points);
- Lettres de recommandation (5 points).

La candidature, d'un maximum de 10 pages, doit être déposée avec le formulaire de mise en candidature.

Ce qu'il faut inclure avec votre formulaire de mise en candidature

Une sélection minimum de dix images à haute résolution pouvant être reproduites sur des médias sociaux, des imprimés, etc. Lien de présentation vidéo si disponible, reportages/émissions de radio présentant vos efforts en matière de gestion de l'environnement.

Pour voir des exemples de candidatures du Québec, visitez le <http://bovin.qc.ca/nos-grands-dossiers/environnement/>

Pour voir des exemples de candidatures au Canada, visitez le <https://www.cattle.ca/sustainability/the-environmental-stewardship-award/>